

Rentrée 2026 en classe de sixième **Modalités d'inscription**

• Votre enfant est scolarisé dans une école du réseau privé catholique

- le formulaire d'inscription vous sera donné à l'école (établissements du secteur)
- le formulaire est à demander au collège (établissements hors secteur)

Votre démarche est prioritaire jusqu'au 5 janvier.

*Une demande parvenue après cette date sera prise en compte comme indiqué ci-dessous

La confirmation d'inscription vous sera donnée via l'école d'origine avant la fin du mois de janvier

• Votre enfant est scolarisé dans une école du réseau public, et sa sœur ou son frère est actuellement scolarisé(e) à St Charles

- le formulaire d'inscription est à demander au collège

Votre démarche est prioritaire jusqu'au 5 janvier

* Une demande parvenue après cette date sera prise en compte comme indiqué ci-dessous

La confirmation d'inscription vous sera adressée par courriel avant la fin du mois de janvier

• Votre enfant est scolarisé dans une école du réseau public

- le formulaire de demande d'inscription sera disponible sur le site internet du collège à partir du 5 janvier

Il devra être accompagné du bulletin du premier trimestre, ou à défaut du dernier bulletin de CM1 et le cas échéant du PAP ou PPS acté ou en cours de demande auprès du médecin scolaire ou de la MDPH.

*Le nombre de places étant limité, le collège se réserve le droit de ne pas accepter certaines candidatures.

Les candidatures ajournées seront placées sur une liste d'attente.

Une réponse vous sera adressée par courriel courant mars.

- ◆ Pour tous les enfants admis, un dossier administratif complémentaire vous sera adressé courant mai.

Les « portes ouvertes » du collège sont prévues les 30 et 31 janvier.
Il est cependant prudent d'anticiper votre démarche.